



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 10 février 2022 -

Délibération n°3.2.10/02/2022

relative au changement du nom du parcours
« Assistant de Gestion dans une Structure de Direction »
(IUT Annecy) de la licence professionnelle
Management et gestion des organisations

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

**Article unique : Licence professionnelle Management et gestion des organisations : changement
du nom du parcours « Assistant de Gestion dans une Structure de Direction » (IUT Annecy)**

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31
Quorum : 16
Membres présents : 10
Membres représentés : 7
Nombre de votants : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 17

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après
en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le changement du
nom du parcours « Assistant de Gestion dans une Structure de Direction » (IUT Annecy) de la
licence professionnelle Management et gestion des organisations, tel que présenté en séance et
décrit en annexe.**

Chambéry, le 3 mars 2022

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 14 MARS 2022

Transmise au recteur le : 14 MARS 2022

Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.

Demande en vue du changement d'un nom de parcours de la Licence professionnelle Management et gestion des organisations

Parcours « Assistant de Gestion dans une Structure de Direction »

IUT d'Annecy

Janvier 2022

La mention de la licence professionnelle Management et gestion des organisations de l'IUT d'Annecy a été accréditée dans le cadre du nouveau contrat 2021-2026 sur deux parcours :

- « Management de projet – management d'équipe »
- « Assistant de Gestion dans une Structure de Direction »

Lors de l'accréditation de cette formation, l'intitulé adopté par les instances de l'USMB pour le 2^e parcours était "**Assistant** de gestion dans une structure de direction" conformément à la fiche de présentation de la formation DA08 repris par la DA03, en lieu et place de l'ancien intitulé du précédent contrat "**Attaché** de gestion dans une structure de direction".

Le logiciel APOGEE a donc été paramétré en référence à l'accréditation et le diplôme intègre le nom du parcours "Assistant".

Aujourd'hui le nom du parcours pose problème en termes de visibilité et de reconnaissance pour les entreprises et les alternants.

La demande de changement de nom de parcours est aujourd'hui motivée par plusieurs éléments :

L'intitulé du parcours "Attaché" est utilisé, depuis plusieurs années pour répondre aux besoins d'identification du monde socio-professionnel, besoins qui n'ont pas changé :

- les métiers d'attaché et d'assistant sont bien distincts au regard des services RH, des recruteurs, etc.
- le terme "Attaché" permet de donner davantage d'envergure aux missions confiées aux alternants,
- la notion d'attaché permet également d'être en adéquation avec le CQP "Attaché de gestion",
- l'animation des groupes d'anciens étudiants sur les réseaux sociaux est basée sur le mot "Attaché",
- le programme pédagogique n'a pas changé et sur le dossier d'accréditation si le nom du parcours comporte une erreur d'intitulé, le corps de l'argumentaire reprend le terme "Attaché",
- la communication est faite sur le terme "Attaché" depuis plusieurs années
- le suivi statistique des indicateurs de ce parcours a perdu sa cohérence avec la nouvelle VET créée sur APOGEE.

Sur la base de ces éléments, il est demandé une évolution du nom du parcours en « Attaché de Gestion dans une Structure de Direction ».